

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



LA CANNA —
BINOTHEQUE





**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2025**

**LA CANNA —
BINOTHEQUE**



Le mot de la présidente

C'est au cours de la deuxième année d'activités de l'association ChanGE que la vitesse de croisière a été atteinte.

Ce rapport illustre que la chaîne de production comme la Cannabinothèque fonctionnent, que le nombre de participants et de participantes initialement prévu a été atteint et reste stable, que les études scientifiques fournissent les premiers résultats. Un grand nombre de personnes ont contribué à l'essai pilote de vente réglementée de cannabis mené à Genève et ont mis à son service leurs expériences, leurs connaissances, leur engagement. Qu'elles soient toutes remerciées. Mes remerciements vont aussi aux personnes consommatrices de cannabis qui, après avoir été sélectionnées, se prêtent aux entretiens d'évaluation et contribuent aussi à travers leur retour d'expérience et leur participation active au succès de l'essai pilote.

En 2025, l'association ChanGE et l'équipe scientifique en addictologie et en sociologie ont préparé une demande de prolongation jusqu'à fin 2029 à l'adresse de l'Office fédéral de la santé publique; elle permettra d'intensifier encore le volet scientifique et le programme de prévention. Ceci est d'autant plus important que le Parlement fédéral poursuit parallèlement la préparation d'une loi qui devrait, à terme, réglementer le marché légal des produits cannabiques.

En effet, le 14 février 2025, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a adopté un avant-projet de loi sur les produits cannabiques (LPCan). La consultation publique de ce texte a eu lieu de fin août à fin novembre. Sur la base des nombreuses opinions récoltées, les travaux parlementaires reprendront en mai 2026.

L'association ChanGE est convaincue que l'avant-projet repose sur des principes qui permettent d'améliorer la santé des personnes qui consomment du cannabis, de mieux protéger la jeunesse et de réduire l'ampleur du marché noir. Il prévoit de donner à la Confédération et aux cantons le contrôle d'un marché légal: concessions pour la production et la vente, traçabilité et qualité des produits, limites des substances actives, etc.



Les dispositions principales de l'avant-projet sont:

- **Une approche axée sur la santé publique plutôt que sur la répression**
La décriminalisation de la consommation favorise l'accès aux services de santé et à la prévention, réduisant les risques liés à la consommation
- **Un réseau de point de vente sans but lucratif, sans publicité ni promotion de la consommation**
Un modèle qui s'oppose aux entreprises qui poursuivent des buts mercantiles et poussent à la consommation
- **L'affectation des bénéfices à la prévention et à la réduction des risques**
Les excédents financiers des points de vente sont attribués à des mesures de prévention des risques et de santé publique
- **La réglementation sera strictement contrôlée et régulièrement évaluée**

L'association ChanGE a participé à la consultation publique par des commentaires et des recommandations reposant sur les premiers résultats de l'essai pilote. L'avant-projet correspondant à ses propres principes de fonctionnement, l'association ChanGE s'est prononcée fermement en faveur de la poursuite du travail législatif sur la base de cet avant-projet.

L'une des caractéristiques de la Cannabinothèque étant la participation de celles et ceux qui la fréquentent, l'association ChanGE a tenu à recueillir leurs avis et leurs expériences.

Cette démarche a rencontré un vif succès, avec un taux de participation de 59,8%. Les résultats et les commentaires issus de cette démarche ont été discutés lors d'une soirée de restitution et ont conduit à une prise de position des personnes directement concernées dans le cadre de la consultation publique.

Par le passé, la Suisse a joué un rôle pionnier dans une politique en matière de drogue fondée sur la santé publique. La réglementation du marché du cannabis s'inscrit dans la même ligne et l'association ChanGE est fière de participer à cette réforme.

Ruth Dreifuss



LA CANINA
BIBLIOTHEQUE

our
Chan

oic7al

Table des matières

	Le mot de la présidente	
1	Deuxième année de fonctionnement	6
2	Retour d'expérience de l'équipe de vente	9
	2A Données de vente 2025	14
	2B Produits cannabiques disponibles en 2025	16
3	Le développement des offres en prévention et protection de la jeunesse et de la santé	18
	3A Les offres proposées au point de vente	18
	3B Mon activité infirmière	19
	3C Collaboration avec les partenaires communaux	21
4	Engagement des personnes participantes à l'essai pilote	22
5	Travail mené par l'étude scientifique	23
	5A Chiffres sociodémographiques du panel au 31.12.2025	24
	5B Observations de terrain et enquête	28
	5C La consultation interne	30
6	Perspectives de travail pour 2026	36
7	Références et liens utiles	37
8	Présentation des membres institutionnels et individuels	38
9	Remerciements	39
10	Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint	40
11	Bilan au 31 décembre 2025	42
12	Compte de résultat 2025	44
13	Contacts	48



1 Deuxième année de fonctionnement

Cette deuxième année complète de fonctionnement s'est inscrite dans la continuité de la première, avec une mobilisation constante de l'ensemble des acteurs engagés dans notre essai pilote. Dans ce contexte exigeant, la coordination opérationnelle, particulièrement soutenue entre et avec les différents acteurs impliqués, permet la poursuite des objectifs de cette expérimentation et la consolidation des modalités de collaboration.

Soulignons l'investissement et l'implication toujours aussi déterminés de nos partenaires, qui permettent d'assurer l'ensemble du processus, de la plantation des graines jusqu'à l'accueil des personnes participantes au point de vente.

En parallèle, le travail mené par l'équipe scientifique, tout aussi rigoureux et considérable, s'est poursuivi et contribue de manière essentielle à l'analyse, au suivi et à la consolidation des enseignements issus du projet.

Au niveau opérationnel

L'association ChanGE a continué de jouer un rôle central, en assurant le soutien logistique nécessaire à l'étude scientifique et en agissant comme intermédiaire pour répondre aux demandes des personnes participantes. Nous avons poursuivi notre soutien à l'équipe de vente, dans la gestion du magasin et dans le renforcement de ses compétences à travers la formation continue ainsi que notre appui au Groupe des consommateurs et des consommatrices, créé en 2024.

Le travail avec la société d'approvisionnement demeure particulièrement important afin de garantir que notre fournisseur dispose de la capacité de livrer des produits canabiques conformes à nos besoins et à nos demandes. Cette collaboration repose sur un travail d'anticipation approfondi, incluant notamment des prévisions opérationnelles et stratégiques pour le choix des variétés et l'élaboration des plans de plantation, l'évaluation des quantités nécessaires tant pour la production que pour les points de vente. Les échanges restent constants, avec la conduite de séances, tant en visioconférence qu'en présentiel.

L'association ChanGE a également poursuivi le développement de ses offres en matière de prévention, de protection de la jeunesse et de protection de la santé, en mettant en place des actions ciblées sur certaines périodes. Enfin, de nouveaux liens ont été établis avec des partenaires communaux de la Ville de Vernier, spécifiquement avec le Pôle prestations du Service de la cohésion sociale et les structures de la FASE, renforçant ainsi son ancrage local et les collaborations institutionnelles.

Au niveau associatif

Bien qu'il ne s'agisse que de la deuxième année complète de fonctionnement de l'essai pilote, le Comité a estimé nécessaire d'examiner la viabilité économique du modèle de la Cannabinothèque, à savoir celui d'un magasin spécialisé à but non lucratif.

Le Comité de l'association ChanGE a ainsi mandaté l'Institut de recherche en économie appliquée et gestion de la Haute école de gestion (HEG) afin de réaliser une étude portant sur les modèles d'affaires à but non lucratif dans le secteur de la vente réglementée de cannabis.

Cette étude analyse différents éléments tels que les marchés du cannabis — tant légaux qu’illégaux —, les sources de revenus, la structure des coûts, la rentabilité, le cash-flow ainsi que l’élaboration de scénarios en cas de légalisation. Les résultats de ce rapport, rendus en début d’année 2026, serviront de base aux réflexions qui seront menées au cours de l’année sur les enjeux économiques et de santé publique.

Pour conclure ce bref résumé des travaux menés en 2025, relevons la date historique du 14 février 2025 qui marque l’acceptation de l’avant-projet de loi sur les produits cannabiques (LPCAN) par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil National (CSSS-N) permettant ainsi la poursuite du processus politique.

L’association ChanGE a élaboré une prise de position ainsi que des recommandations concernant cet avant-projet de loi sur les produits cannabiques.

Dans ce cadre, elle a pris part à la consultation publique en tant qu’actrice impliquée dans l’essai pilote de vente réglementée de cannabis mené à Genève. Elle a également transmis ses recommandations aux autorités cantonales et à plusieurs organismes œuvrant dans le domaine des addictions.

Parallèlement à ce travail, l’association a souhaité recueillir les avis et les commentaires des personnes participantes à la Cannabinothèque. Elle a ainsi lancé durant l’été une consultation interne qui a rencontré un vif succès, avec un taux de participation atteignant 59,8%. Les résultats et les commentaires issus de cette démarche sont présentés en détail dans la section consacrée à l’étude scientifique.

À la suite de cette consultation, une soirée de restitution a été organisée afin de présenter les résultats. Celle-ci a réuni une cinquantaine de personnes participantes à notre essai pilote.

2 Retour d'expérience de l'équipe de vente

Claire Vincent, Luca Chirichiello et Alexandre Medioni

Après plus de deux ans d'activité dans le cadre de l'essai pilote de vente réglementée de cannabis, notre expérience de la Cannabinothèque nous autorise à tirer plusieurs observations sur le fonctionnement d'un modèle de distribution encadrée et sur son impact potentiel en matière de santé publique.

Lorsque nous avons commencé ce travail, une grande partie des objectifs de l'essai pilote reposait sur des hypothèses issues de la recherche scientifique.

L'idée centrale réside dans le fait que l'accès à des produits contrôlés, associé à un accompagnement par des professionnels formés, peut contribuer à réduire certains risques liés à la consommation de cannabis.

Une formation indispensable pour un rôle complémentaire à la vente

Issus du domaine de la vente de produits cannabiques CBD, l'un des éléments déterminants dans la mise en place de ce dispositif a été la formation des vendeurs. Grâce aux formations dispensées par l'association ChanGE, nous avons pu acquérir des outils concrets pour accueillir les personnes participantes dans de bonnes conditions et répondre à leurs questions de manière responsable et informée.

Cette formation initiale nous a permis d'aborder les principes fondamentaux de la réduction des risques, de l'intervention précoce, les bases de l'entretien ainsi que la gestion de certaines situations pouvant nécessiter une attention particulière.

En complément de cette formation, nous avons également eu l'occasion de participer à différentes interventions et formations proposées par des professionnels issus de plusieurs domaines, notamment en addictologie, en tabacologie ou encore dans le champ scientifique. Ces apports ont permis d'enrichir notre compréhension des enjeux liés aux consommations de substances et de nourrir notre réflexion dans l'accompagnement des personnes participantes. Dans notre travail quotidien, ces outils se révèlent particulièrement utiles. Le rôle d'un vendeur dans un dispositif comme celui de la Cannabinothèque dépasse largement la simple vente d'un produit.



Il s'agit avant tout d'un travail d'accueil, d'écoute et d'orientation.

Les personnes qui viennent à la Cannabinothèque ont des profils très différents. Certaines sont des consommatrices régulières depuis de nombreuses années, d'autres ont une consommation plus occasionnelle. La qualité de l'échange avec les participants joue un rôle central.

Grâce aux compétences acquises lors de ces formations, nous avons appris à créer un climat de confiance qui permet aux personnes de parler plus librement de leur consommation. Cette dimension est essentielle, car elle ouvre la porte à des discussions qui vont bien au-delà du simple choix d'un produit.

Pour exemple, il est fréquent que les personnes participantes expliquent les effets qu'elles recherchent, les contextes dans lesquels elles consomment ou encore les difficultés qu'elles ont pu rencontrer dans le passé. Ces éléments permettent d'adapter les conseils et d'orienter celles-ci vers des produits ou des pratiques qui correspondent davantage à leurs attentes et à leur situation.



L'expertise dans la connaissance du cannabis

Un autre aspect important de notre travail concerne la connaissance des produits à base de cannabis. Au fil du temps, nous avons développé une compréhension plus fine des différentes variétés proposées dans le cadre de l'essai pilote. Cette connaissance inclut les taux de THC et de CBD, mais aussi les profils de terpènes, les modes de consommation et les effets généralement rapportés par les utilisateurs. Cette expertise nous permet d'accompagner plus efficacement les personnes consommatrices dans leurs choix. L'objectif n'est pas d'encourager la consommation, mais bien de permettre à ces dernières de faire des choix de produits cannabiques plus éclairés.

Au fil de ces deux années, nous avons pu observer une évolution progressive dans les comportements de nombreuses personnes participantes. Beaucoup deviennent plus attentives à la composition des produits qu'elles consomment et s'intéressent davantage aux caractéristiques des différentes variétés.

Les discussions autour des taux de THC, du rôle du CBD ou encore de l'influence des terpènes deviennent plus fréquentes et plus précises. Cette évolution reflète une forme d'éducation progressive autour du cannabis qui nécessite de la patience et de la constance. Les habitudes de consommation ne changent pas du jour au lendemain.

Néanmoins, les personnes participantes semblent acquérir peu à peu de meilleures connaissances qui leur permettent de mieux comprendre les effets qu'elles ressentent et d'ajuster leur consommation en conséquence. Ce processus prend du temps, mais il constitue l'un des résultats les plus encourageants du projet.

Les relations entre l'équipe de vente et les personnes participantes

Du point de vue humain, cette expérience est également très enrichissante. Les interactions avec les personnes participantes sont variées et souvent intéressantes. Nous rencontrons des personnes de tous âges et de tous horizons, avec des histoires de consommation très différentes. Cette diversité rend le travail stimulant, mais elle demande aussi une capacité constante d'adaptation. Chaque personne arrive avec ses attentes, ses questions et parfois ses inquiétudes. Il est donc important d'adapter son discours en fonction du niveau de connaissance de chacune, sans jugement et sans présupposé.

Les échanges avec les personnes consommatrices deviennent également plus approfondis. Certaines reviennent régulièrement pour partager leur expérience avec un produit particulier ou pour demander conseil après avoir essayé différentes variétés.

Ce dialogue continu permet d'affiner les recommandations et de mieux comprendre les attentes et les besoins des consommateurs.

Même si notre rôle n'est pas thérapeutique, le fait de disposer d'un lieu stable et identifiable où elles peuvent revenir crée une forme de suivi informel.

Cette continuité favorise des discussions plus ouvertes et plus honnêtes sur la consommation. L'enjeu est de créer les conditions permettant une consommation plus consciente et mieux maîtrisée.

Par exemple, il arrive que des personnes participantes évoquent des périodes où leur consommation devient plus importante ou plus difficile à gérer. Dans ces situations, notre rôle consiste surtout à ouvrir un espace de dialogue et à proposer des pistes de réflexion. Cela passe par des conseils simples, comme ajuster les quantités consommées, privilégier des produits moins puissants ou par des réflexions liées aux moments et aux contextes dans lesquels la consommation a lieu.

Ces échanges ne sont pas toujours immédiats. Il faut souvent du temps pour que les personnes se sentent suffisamment à l'aise pour aborder ces sujets. C'est précisément pour cette raison que la relation de confiance construite au fil des venues au point de vente joue un rôle important dans ce dispositif.

La qualité des produits

Un autre aspect positif du dispositif concerne la qualité des produits proposés. Dans le cadre de l'essai pilote, les produits sont analysés, contrôlés et clairement étiquetés. Les personnes participantes savent donc précisément ce qu'elles consomment, notamment en termes de taux de cannabinoïdes. Cette transparence constitue une amélioration majeure par rapport au marché illégal, où les personnes consommatrices ne disposent généralement d'aucune information fiable sur la composition des produits.

En conclusion, cette expérience au sein de la Cannabinothèque montre qu'une vente encadrée du cannabis peut créer un espace utile pour la prévention, l'information et l'accompagnement des personnes consommatrices. Lorsqu'un cadre sécurisé et informatif est mis en place, les personnes consommatrices sont capables de développer une relation plus réfléchie et plus responsable avec le cannabis. Le rôle des vendeurs, soutenus par des formations adaptées et par un cadre clair, s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Cette dimension éducative constitue probablement l'un des apports les plus importants de l'essai pilote et représente une base solide pour poursuivre ce travail dans les années à venir.

Après deux ans de fonctionnement, il apparaît que ce modèle de magasin spécialisé permet non seulement d'améliorer l'accès à des produits contrôlés, mais aussi de favoriser une meilleure compréhension du cannabis et de ses effets.



Retour d'expérience de l'équipe de vente

252

Jours d'ouverture

76

Participants/jour

175

Transactions/jour

132,7 kg

Cannabis total incl. huiles & e-liquides

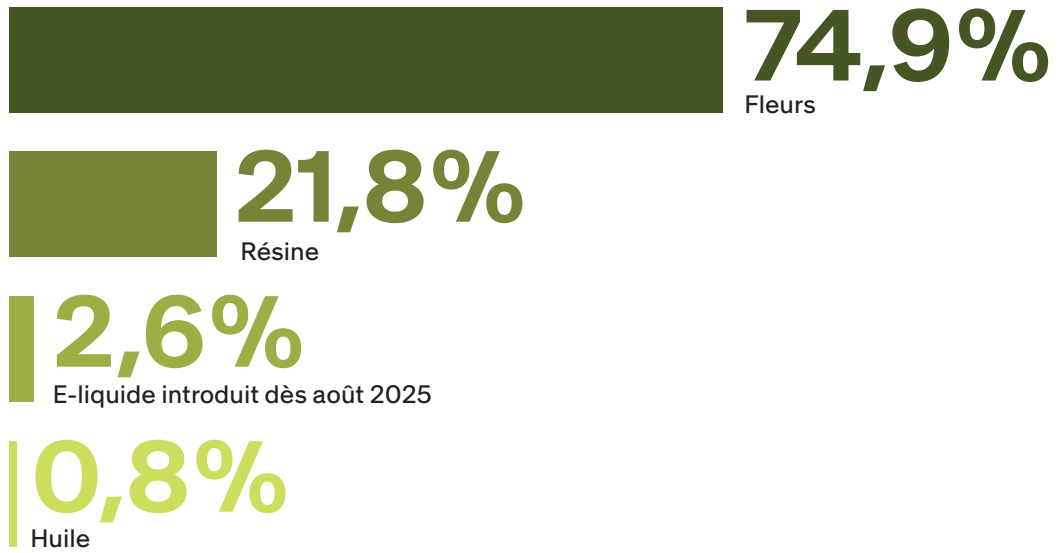
12,7 g

Par acheteur actif/mois

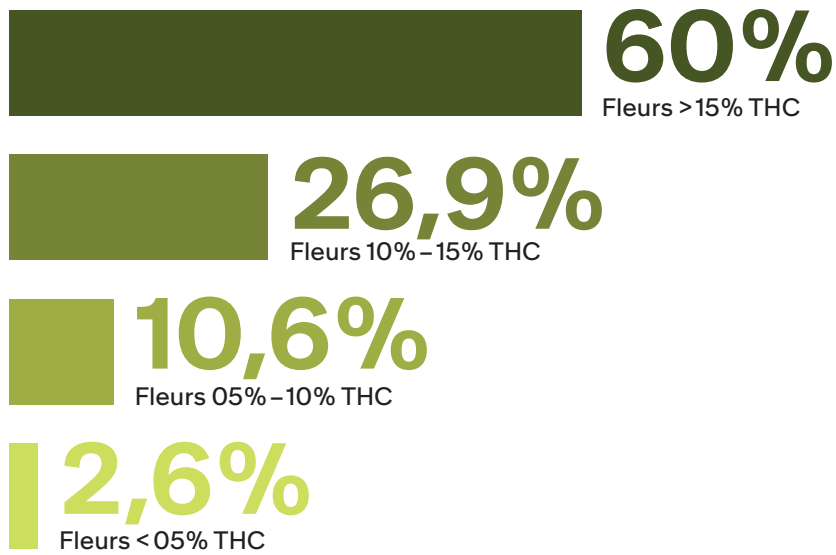
Cette moyenne, calculée par participant et par mois, reste stable par rapport à l'année précédente (12,7 g en 2024).

De plus, cette moyenne varie fortement entre les personnes : 51.6% des personnes achètent moins de 10g par mois en moyenne, et 75.9% moins de 20 grammes par mois.

Répartition des ventes



Moyenne d'achat par catégorie d'herbe



Répartition des achats pour l'huile



Fleurs

15 – 20% ^{THC}	Herbe 1 Regular	Amnesia Haze, OG Kush
	Herbe1 Auto	Salem Spirit, Florence Fusion
10 – 15% ^{THC}	Herbe 2 Auto	White Widow, Easy Bud, Royal Creamatic
	Herbe 2 Regular	Dance World, Royal Highness, Florence fusion
5 – 10% ^{THC}	Herbe 3 Auto	Royal Kush, Royal Creamatic, Stress Killer, Dance world
– 5% ^{THC}	Herbe 4 Regular	Royal Medic
	Herbe 4 Auto	Fast Eddy

PréMix 3

5 – 10% ^{THC}	Herbe 3	Dance World x White Widow
------------------------	---------	---------------------------

PréMix 4

– 5% ^{THC}	Herbe 4	OG Kush x Tatanka
---------------------	---------	-------------------

Pollen

15% à 20% ^{THC}	Pollen 1
--------------------------	----------

10% à 15% ^{THC}	Pollen 2
--------------------------	----------

Résine

15% à 20% ^{THC}	Résine 1
--------------------------	----------

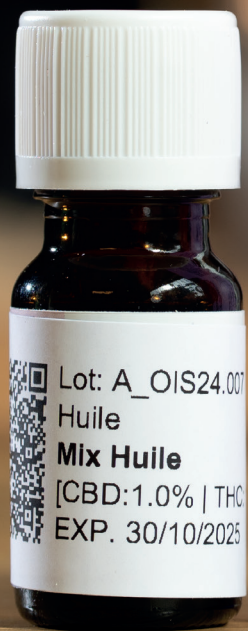
Huiles

10% ^{THC} /1000 mg ^{THC}	Huile 1
--	---------

5% ^{THC} /500 mg ^{THC}	Huile 2
--	---------

E – liquide

Cartouche distillat 20% ^{THC} /7% ^{CBD}	Cartouche VapePen
--	-------------------



3 Le développement des offres en prévention et protection de la jeunesse et de la santé

3A Les offres proposées au point de vente

Rappelons que les offres en matière de promotion de la santé s'inscrivent dans le concept de prévention, de protection de la jeunesse et de la santé développé par l'association ChanGE dans sa demande d'autorisation, et se déclinent en cinq thèmes principaux :

- Protection des mineurs à la Cannabinothèque et dans la vie des participants ayant une fonction éducative/parentale ;
- Actions de sensibilisation, de prévention et de formation liées à la consommation du cannabis et autres produits associés ;
- Travail d'intervention précoce qui s'inscrit dans un travail de prévention ;
- Offres de soutien et d'accompagnement ;
- Travail de réduction des risques liés à la consommation de cannabis et autres produits associés.

En 2025, la diversification des formats ainsi qu'une diffusion ciblée à des périodes spécifiques ont renforcé la visibilité de ces offres et suscité un intérêt accru de la part des participants. Cette approche a également favorisé une intensification des échanges avec les personnes participantes. Un travail conséquent a par ailleurs été mené pour concevoir du matériel d'information et de sensibilisation adapté à chaque thématique, avec des contenus vulgarisés et au plus près des besoins des personnes consommatrices.

Des mesures spécifiques ont été développées autour de ces thématiques, notamment un atelier intitulé « Parentalité et consommation ». Celui-ci propose aux personnes participantes ayant des enfants de réfléchir à leur propre consommation en présence de leurs adolescents, ainsi qu'à l'éventuelle consommation de ces derniers. Cet atelier se déroule en début de soirée, en dehors du point de vente, et s'appuie sur un partage d'expériences entre parents consommateurs, dans un cadre confidentiel et bienveillant.

Nous avons également promu le livret « Mes choix cannabis » et proposé des temps de réflexion autour du sevrage tabagique.

Mon activité infirmière

*Nathalie Deslauriers, Infirmière de santé publique
(spécialisation en santé mentale et psychiatrie)*

De façon générale, après la phase d'appropriation développée en 2024, cette année a été riche d'échanges et de réflexions sur l'envie et la peur d'un changement de comportement lié à la consommation. Lors des discussions, au magasin ou en entretien à l'extérieur, l'ambivalence est particulièrement présente.

Le tiraillement est très perceptible entre le plaisir de la consommation et les questionnements et les préoccupations concernant les conséquences bio-psychosocialo-économiques à moyen terme.

Plusieurs personnes envisagent une modification de leur consommation « mais pas tout à fait maintenant ». Mon travail a donc été centré sur leurs motivations intrinsèques d'une consommation qui se veut en adéquation avec leurs valeurs, leur monde émotionnel actuel et leurs projets, tout en amenant des connaissances sur les conséquences et les alternatives à la consommation.

Plus spécifiquement, mon temps est partagé en diverses activités :

Une présence au point de vente

J'assure une permanence régulière les lundis en fin de journée à la Cannabinothèque. Je me sens « identifiée », « repérée » et donc une interlocutrice possible. Les échanges sont plus fréquents et fluides. J'entends régulièrement des « je voulais justement vous poser une question ». Les thèmes touchent le plus souvent le produit, les avantages et les inconvénients des différents modes de consommation et les alternatives à la combustion. Avec l'équipe de vente, il y a de bons passages de relais. Ils sont attentifs et proposent aux participants de me joindre au besoin. Nous reprenons aussi certaines situations vécues au cours de la semaine. Ce sont des échanges dynamiques et enrichissants ;

Participation pour l'introduction d'un nouveau produit

Au mois d'août, la Cannabinothèque a introduit un produit e-liquide, sous forme de cartouche VapePen. En amont, j'ai réalisé une revue de la littérature sur le sujet, ce qui m'a permis de participer activement avec la coordinatrice de l'association ChanGE et le co-responsable du développement du travail de santé publique à la co-construction d'un questionnaire pour les participants de la Cannabinothèque sur leurs projections de possibles modifications de consommation avec ce nouveau produit. Un atelier réflexif a été proposé en amont de l'introduction de ce produit.

La littérature nous a mis en vigilance des risques de ce produit. Notre objectif a été de permettre au consommateur d'être informé et aussi d'apprendre à s'auto-observer dans sa façon de consommer. Il peut alors faire le comparatif entre ce qu'il envisageait de consommer et sa réalité. Dans les semaines qui ont suivi l'introduction de ce e-liquide, j'ai reçu plusieurs appels concernant le produit lui-même, son action et ses risques, mais aucun ne concerne une augmentation significative de la consommation.

Séance d'information et d'échange

J'ai participé à une soirée « santé » où chaque participant pouvait parler de ses questionnements concernant sa consommation et les impacts somatiques, psychologiques et sociaux sur sa santé.

Quelques éléments de la consultation socio infirmière

Pour les 9 personnes (cinq femmes et quatre hommes) reçues en rendez-vous individuel cette année, la majorité a choisi une rencontre dans un lieu public. Elles ont majoritairement entre la fin de la vingtaine et le début de la trentaine (78%). Personnes consommatrices depuis l'adolescence, les réflexions sont axées sur la santé somatique et psychique lors de consommation au long cours ainsi que sur les alternatives possibles s'il y a un désir de changement. La réflexion est en lien avec les préoccupations de leur moment de vie (entrée ou non entrée) dans le monde du travail, groupe de copain et copines qui se modifient, le lien produit/anxiété et les alternatives moins nocives ou encore les questions « c'est quoi faire la fête ou se relaxer ».

Cette année, les sollicitations ont eu lieu principalement par téléphone ou directement lors de la permanence. Les entretiens sont d'environ septante-cinq minutes. Ils sont parfois complétés par quelques échanges de mails. Selon la situation, il m'arrive de proposer le livret « Mes Choix Cannabis » (guide pour accompagner certaines prises de conscience et aider au changement), avec ou sans accompagnement.

Le seul feedback reçu est qu'il est plus motivant d'être dans une dynamique relationnelle pour initier des changements et avancer dans la démarche.

Selon le modèle transthéorique de changement (J.O Prochaska et CC Di Clémente), j'ai observé pendant cette deuxième année d'expérimentation beaucoup de mouvements de « contemplation ».

Ma projection pour l'année à venir est un possible mouvement de détermination au changement et ses actions qui l'accompagne. Période souvent difficile, je me réjouis de savoir que les personnes participantes à l'essai pilote peuvent profiter, si elles le désirent, d'un soutien dans cette démarche personnelle.

3C Collaboration avec les partenaires communaux

Avec le Canton de Genève, la Ville de Vernier est le principal partenaire et membre institutionnel de l'association ChanGE. Son engagement, validé par le Conseil municipal, favorise le développement de collaborations avec ses différents services communaux, notamment dans les domaines de la santé, du travail social et de la sécurité.

Dans le cadre de l'essai pilote, l'association ChanGE propose à ces services une offre d'information, de sensibilisation et de formation autour de la consommation de

cannabis. Après avoir déjà dispensé des sessions d'information au personnel de la police municipale, des contacts ont été établis et de nouvelles formations seront déployées au cours de l'année 2026. La question de la consommation du cannabis étant souvent liée aux personnes mineures ou jeunes adultes, ces sessions s'adresseront en 2026 aux travailleurs sociaux hors murs et ainsi qu'aux professionnels actifs dans les centres de la Fondation pour l'animation socio culturelle (FASc).



4 Engagement des personnes participantes à l'essai pilote

Paolo Miniti, personne participante et membre du Comité de ChanGE

Le Groupe des consommateurs et des consommatrices a été créé durant la première année de l'essai pilote en 2024. À cette suite, au mois de mai de la même année, deux personnes participantes ont été élues par leurs pairs. Elles sont devenues membres individuels de l'association ChanGE, dont l'une siège également au Comité.

Indépendant de l'association ChanGE dans son fonctionnement, le Groupe s'organise librement, tout en bénéficiant d'un soutien logistique de l'association.

Les séances ont débuté à l'automne 2024 et s'articulent autour d'un thème central qui est la gestion de la consommation. La participation reste facultative : chaque personne est libre de prendre part aux séances selon les sujets proposés.

Durant l'année 2025, cinq rencontres du Groupe des consommateurs et des consommatrices de la Cannabinothèque (GCCC) ont eu lieu. Chaque séance réunit environ une vingtaine de personnes participantes, dont certaines viennent régulièrement, d'autres de manière ponctuelle suivant leur intérêt.

La première n'a pas eu de thème particulier, il s'agissait alors de se rencontrer afin de discuter librement.

La deuxième rencontre de l'année a eu lieu au printemps et a porté sur la thématique générale de la santé et de la consommation. La séance a été coanimée avec Nathalie Deslauriers, l'infirmière de la Cannabinothèque qui mène la consultation socio infirmière.

La troisième rencontre a porté sur les alternatives à la combustion. Enfin, les deux dernières rencontres du GCCC de l'année 2025 ont eu lieu en octobre et en novembre et ont porté sur l'analyse du projet de loi LPCan, aboutissant à une prise de position du groupe.

5 Travail mené par l'étude scientifique

Maëlle Dreifuss et Nathan Cina (HUG), Nicolas Charpentier (UNIGE)

L'équipe scientifique a poursuivi son travail avec deux parties distinctes, l'une menée par le Service d'addictologie des HUG et l'autre menée par l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève.

Rappelons qu'il s'agit d'une étude unicentrique ouverte, s'articulant autour d'un lieu d'accès régulé, sécurisé et responsabilisant la consommation du cannabis, fonctionnant sur un modèle associatif, dénommé la Cannabinothèque: lieu d'accès et de contact, desservant un programme de consommation contrôlée. Cette étude est observationnelle, impliquant des êtres humains, cadrée par l'ordonnance relative à la recherche sur l'être humain à l'exception des essais cliniques (ORH).

La durée de l'étude de la Cannabinothèque est de trois ans. Etant donné qu'elle implique des êtres humains, elle a été soumise à la Commission cantonale d'éthique de la recherche du canton de Genève et a reçu son aval. L'essai pilote genevois étudie plus particulièrement dans quelles mesures un programme d'accès réglementé au cannabis améliore les connaissances de la substance ainsi que ses enjeux et permet de réduire les risques sanitaires et sociaux habituellement associés à la consommation de stupéfiants. Il s'attache aussi à évaluer l'impact sur le voisinage de la Cannabinothèque.

L'inclusion de nouvelles personnes participantes s'est poursuivie avec l'objectif d'atteindre le nombre maximum autorisé, soit 1'500 personnes, chiffre atteint en novembre 2025.

Chiffres sociodémographiques du panel au 31.12.2025

1'489

Participants actifs

Personnes participant à l'essai pilote au 31.12.2025

1'762

Participants inclus

Personnes ayant signé le consentement depuis octobre 2023

159

Sorties de l'étude

Arrêt de participation, déménagement ou arrêt de consommation

38,08

Âge moyen

Participants âgés de 18 à 80 ans

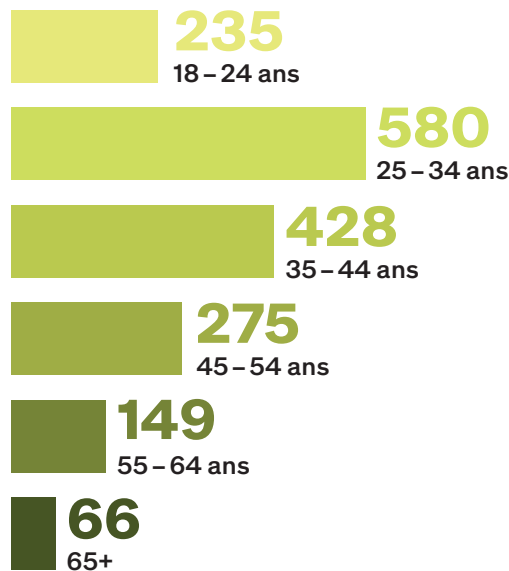
36

Âge median

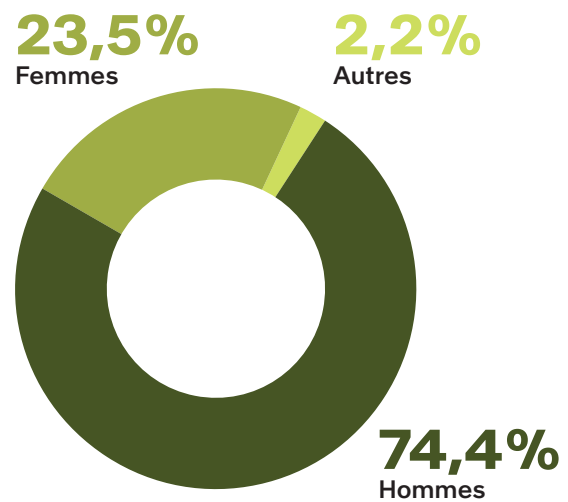
12,7

Écart-type

Répartition des participants par âge

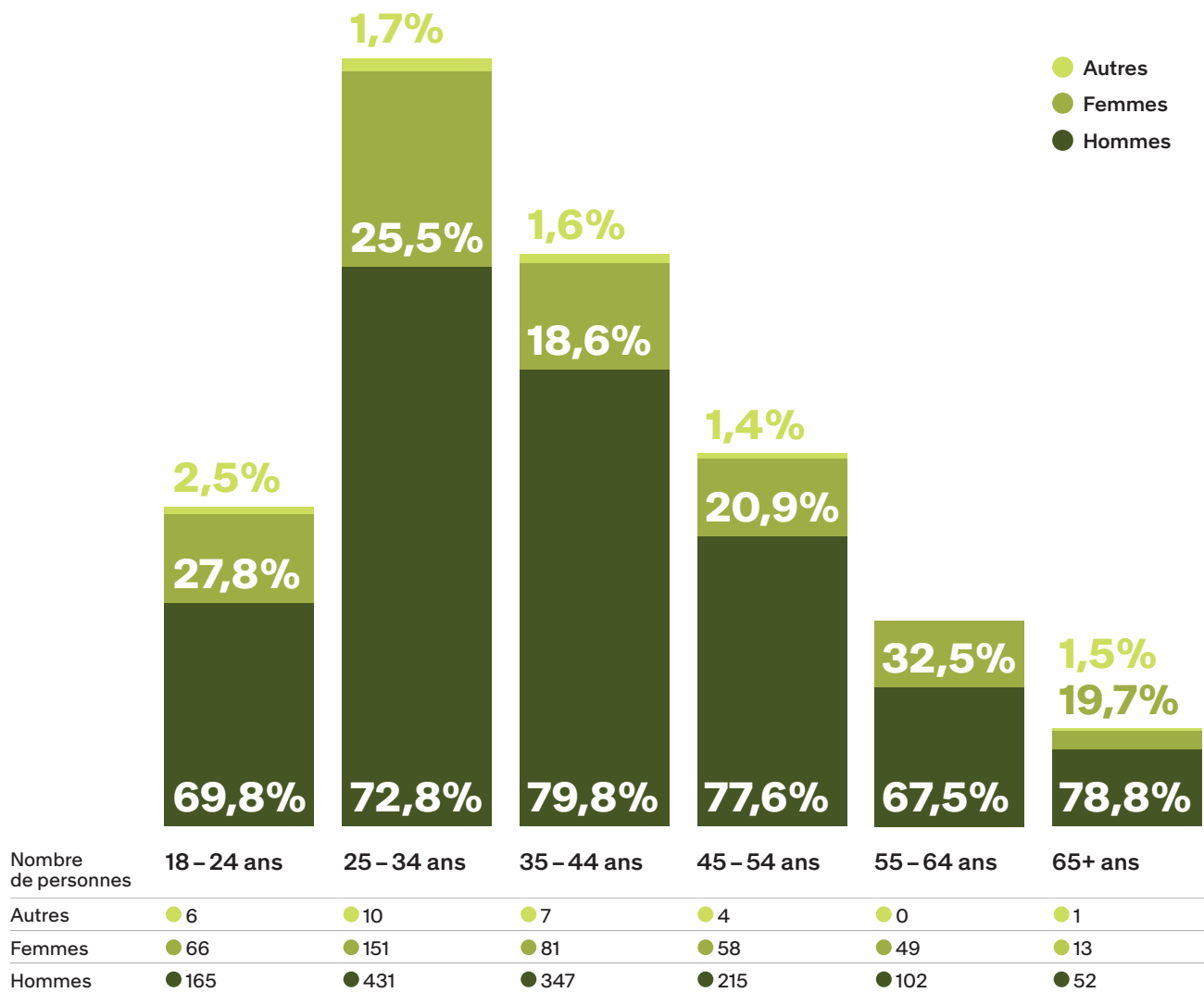


Genre ou identité sexuelle



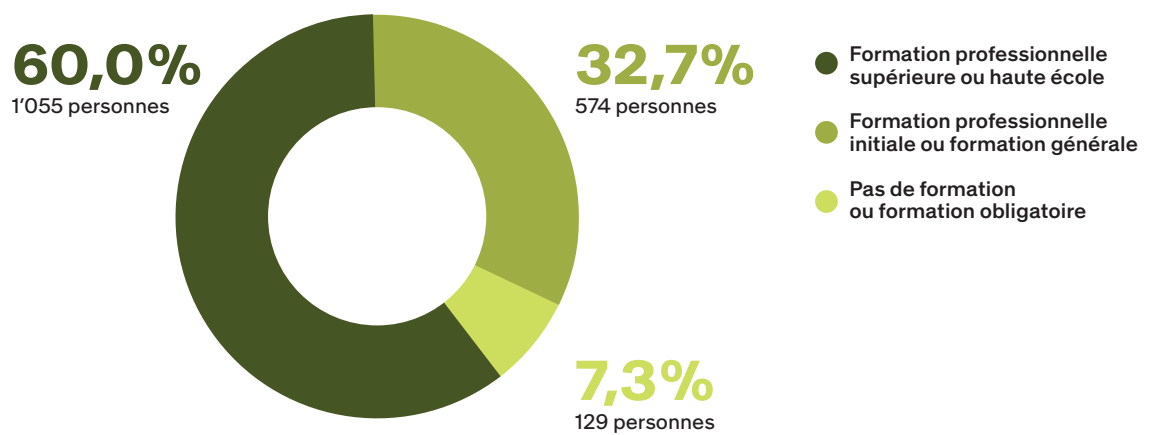
Répartition des catégories d'âge selon le genre

au moment de l'inclusion dans l'étude



Répartition du niveau de formation

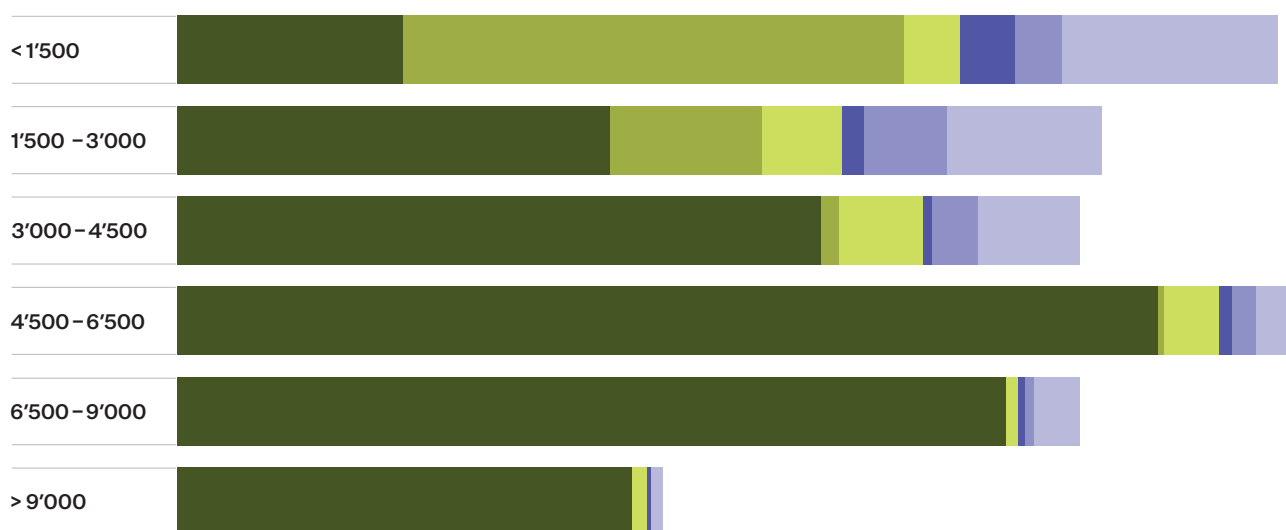
au moment de l'inclusion dans l'étude



Répartition du statut professionnel en fonction des tranches de revenu

au moment de l'inclusion dans l'étude

CHF



Nombre de personnes

- À plein temps ou temps partiel
- En formation
- Pension ou AVS
- Au foyer
- En incapacité de travail
- En recherche d'emploi ou chômage

CHF

<1'500	73	162	18	18	15	70
1'500 - 3'000	140	49	26	7	27	50
3'000 - 4'500	208	6	27	3	15	33
4'500 - 6'500	317	2	18	4	8	13
6'500 - 9'000	268	0	4	2	3	15
>9'000	147	0	5	1	0	4

Fréquence de consommation de cannabis

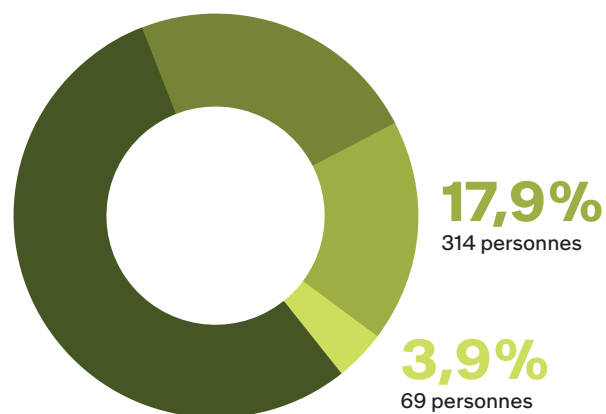
au moment de l'inclusion dans l'étude

54,9%

965 personnes

23,3%

410 personnes



- 4x par semaine ou plus
- 2-3x par semaine
- 2-4x par mois
- 1x par mois

Quelques éléments d'évaluation de l'essai pilote

questions relatives à la satisfaction incluses dans les questionnaires semestriels remplis par les participants à l'essai pilote

Les principaux éléments négatifs qui ressortent concernent avant tout le prix, jugé trop élevé et de loin le point le plus fréquemment mentionné.

Viennent ensuite des critiques sur la qualité des produits, certains répondants estimant que leurs attentes ne sont pas entièrement satisfaites. La localisation du point de vente est également évoquée comme un point d'insatisfaction. Enfin, plusieurs personnes considèrent que le taux de THC est trop faible, ce qui suscite la crainte de devoir augmenter la consommation pour obtenir l'effet recherché.

D'autres remarques apparaissent de manière plus ponctuelle. Elles concernent notamment le questionnaire lui-même, l'offre de produits jugée limitée ou les ruptures de stock, le personnel et les horaires d'ouverture sont aussi mentionnés, tout comme, plus marginalement, la limite d'achat et certaines questions liées à l'anonymat.

Du côté des éléments positifs, la satisfaction générale domine largement, de nombreux répondants exprimant des remerciements.

Parmi les aspects concrets les plus appréciés figurent la qualité des produits, le professionnalisme du personnel de vente ainsi que la sécurité des produits. Les informations fournies sur les produits et le magasin, ainsi que le confort d'achat, sont également perçus positivement.

Enfin, plusieurs idées et suggestions reviennent régulièrement. On note notamment des demandes concernant les gummies et autres produits comestibles. Certains commentaires portent aussi sur des thématiques liées à la diminution ou à l'arrêt de la consommation, en particulier en lien avec la combustion.

Enfin, un intérêt est exprimé pour des produits cultivés en intérieur (indoor). Plusieurs suggestions pratiques ont également été formulées. Elles concernent notamment l'ouverture d'un point de vente sur la rive gauche, l'introduction de formats de 1g, ainsi que l'adaptation des horaires d'ouverture. Certains répondants évoquent aussi un intérêt pour les produits à vapoter. Enfin, plus ponctuellement, des propositions portent sur la mise en place d'un service de livraison et sur l'utilisation d'emballages plus écologiques.

Enfin, deux activités de présentation ont été réalisées en 2025. En janvier, un workshop a été animé lors de la 30^e Conférence on Community Psychiatry, Addictology and Mental Hygiene pour la Awakenings Foundation. En juin, une présentation a été donnée dans le cadre des Perspectives soignantes à Belle-Idée.

5B Observations de terrain et enquête

Pour l'Institut de recherches sociologiques, la contribution s'est concentrée sur la poursuite des entretiens auprès d'un échantillon de personnes participantes, sur une analyse organisationnelle de l'essai pilote et sur un soutien à l'organisation de la consultation interne menée par l'association ChanGE.

Impact du projet pilote sur le quotidien des personnes participantes, seconde phase d'entretiens qualitatifs

La seconde phase d'entretiens qualitatifs s'est déroulée entre septembre et novembre 2025. 25 entretiens ont été réalisés. 20 d'entre eux étaient des entretiens de suivi et 5 étaient des premiers entretiens. Une troisième vague d'entretiens sera réalisée en 2026 afin de permettre une analyse longitudinale de l'expérience que les personnes ont de la Cannabinothèque.

Sur cette base, il s'agit de pouvoir mieux comprendre l'impact qu'aura pu avoir une vente réglementée sur leur quotidien.

Les dimensions enquêtées couvrent les pratiques de consommation (produits, mode de consommation, fréquence, lieu et environnement de consommation, sens donné à la consommation) et l'expérience au point de vente ou avec les différents services mis en place par l'association ChanGE.

Les perceptions et les réactions de l'entourage vis-à-vis de leur consommation de cannabis ainsi que la vision concernant un futur modèle de légalisation du cannabis sont également questionnées.



L'analyse du modèle de gouvernance proposé par l'essai pilote genevois

L'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève a conduit une étude visant à interroger la viabilité du modèle expérimenté à Genève au travers d'une analyse organisationnelle de l'essai pilote.

La notion de viabilité est appréhendée classiquement sous l'angle économique mais pas seulement. Par viabilité, il est entendu ce qui peut permettre à un dispositif de vente régulée de cannabis sur le canton de Genève de continuer après l'expérimentation.

En complément de l'aspect économique, l'étude s'est donc intéressée aux déterminants d'une future gouvernance locale d'un marché régulé, mais aussi à la place des différentes parties prenantes (Etat, communes, acteurs privés et publics de la santé, acteurs économiques, personnes consommatrices).

Un dispositif d'enquête de type qualitatif a été ainsi mis en œuvre. Une série de douze entretiens semi-directifs ont été conduits entre février et mars 2025 avec des personnes représentant les différentes parties prenantes à l'essai pilote, ainsi que des temps d'observation lors des assemblées de l'association.

Il s'agissait de confronter le modèle de la Cannabinothèque avec la diversité d'acteurs qui compose le projet. Les personnes interrogées s'inscrivaient soit dans la gouvernance du projet pilote, soit comme partenaire du dispositif.

L'étude s'appuie sur les composantes habituelles de l'analyse organisationnelle en traitant des fonctions identifiables au sein du projet pilote, des processus mis en œuvre, des aspects managériaux et de gouvernance, des aspects relationnels entre les différentes parties prenantes, des motivations à participer au projet pilote, ou encore les éléments comptables publiés par l'association ChanGE. Les entretiens ont également permis d'interroger la vision des personnes répondantes sur le modèle de la Cannabinothèque et l'avenir de celui-ci.

L'étude visait ainsi à identifier les leçons à tirer du modèle d'organisation expérimenté avec la Cannabinothèque, en termes de forces et faiblesses, pour penser un modèle viable demain si un futur marché régulé du cannabis voit le jour en Suisse.

Réglementer le marché des produits cannabiques

Martine Baudin Ce qu'en pensent les personnes consommatrices de la Cannabinothèque à Genève

Coordnatrice de l'association ChanGe

Paolo Miniti
Membre du comité de l'association ChanGE et représentant des personnes participantes à l'essai pilote

Jean-Félix Savary
Membre du comité de l'association ChanGE

Nicolas Charpentier
Collaborateur scientifique UNIGE

En août 2025, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) ouvre la consultation sur son avant-projet de Loi sur les produits cannabiques (LPCan). La consultation est publique, bien que principalement adressée aux cantons, aux partis politiques, aux associations faitières des communes, aux faitières de l'économie et aux différentes structures pouvant être concernées.

Plus de 110 structures sont ainsi répertoriées comme destinataires. Parmi celles-ci, il n'apparaît que deux associations mettant en avant les intérêts des personnes consommatrices. Cela traduit la voix marginale que constitue les personnes concernées dans ce processus.

Méthode

La consultation a permis d'interroger les personnes participantes à l'essai pilote genevois concernant leur vision du futur modèle (réglementation, production, vente, etc.).

Sept questions ont été posées à l'aide d'un questionnaire en ligne disponible du 7 juillet au 18 août 2025. Au total 822 ques-

À Genève, l'essai pilote mené par l'association ChanGE se distingue par la participation active des personnes concernées, réunies au sein d'une *cannabis community* avec une représentation dédiée au sein de l'association. En vue de la consultation fédérale, ChanGE a organisé une consultation interne auprès des personnes participantes de l'essai pilote genevois pour recueillir leurs attentes et leurs avis.

Les résultats de la consultation interne présentés ci-contre offrent d'une part une synthèse des opinions des personnes consommatrices et, d'autre part, ces résultats ont pu nourrir la réflexion d'un groupe de personnes participantes dans leur prise de position dans la phase de consultation publique de l'avant-projet de loi.

tionnaires ont pu être traités. Le nombre de personnes éligibles pour répondre au questionnaire était de 1374 au 14 août 2025. Le taux de réponse est de 59,8%.

Cette consultation a été accompagnée méthodologiquement et techniquement par l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève.

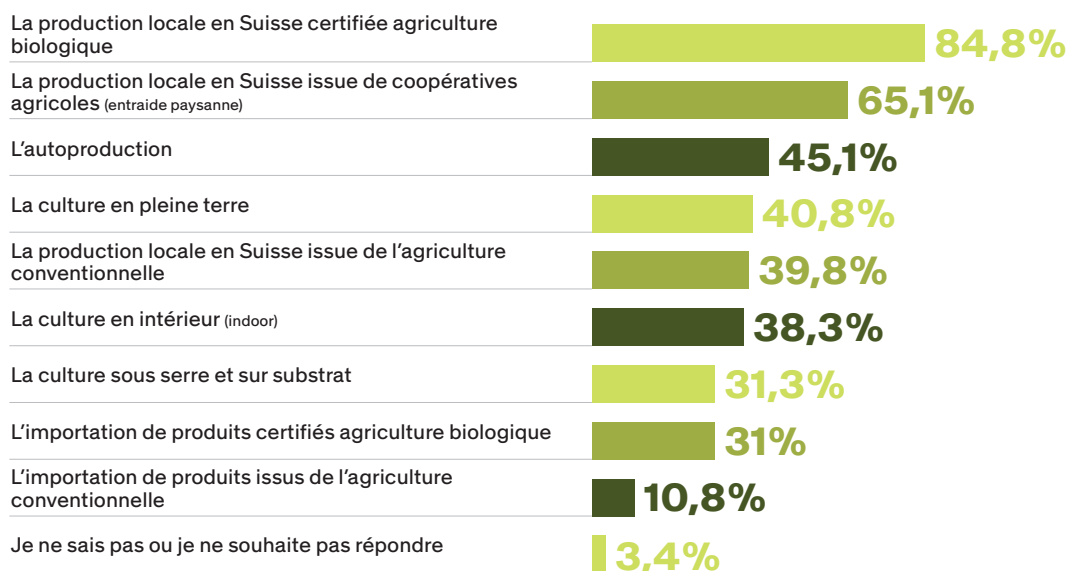
Plus d'information

changegeneve.ch

contact@changegeneve.ch

La production locale symbole de qualité

Quels aspects de production vous sembleraient les plus acceptables afin de garantir une production de qualité ?

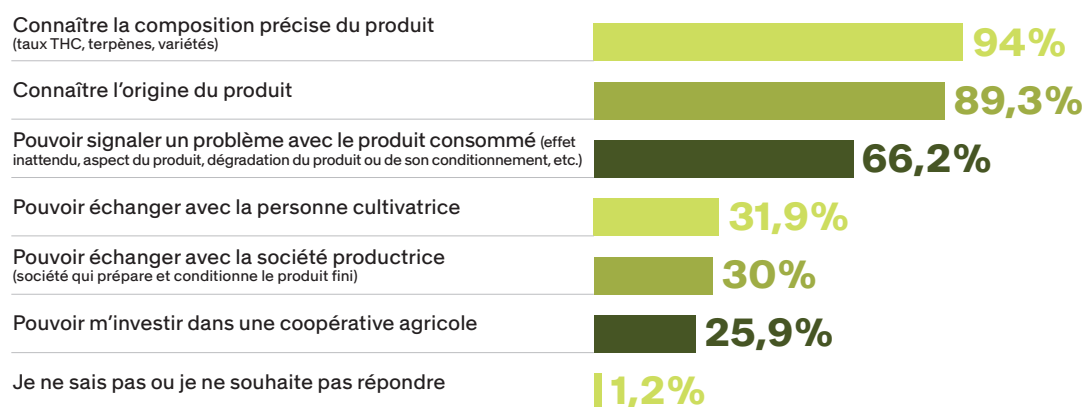


Les personnes participantes associent fortement la production locale en Suisse à une production de qualité, avec une préférence marquée pour le bio local (84,8%). À l'inverse, l'importation issue de la culture traditionnelle est largement rejetée (10,8%).

Cette valorisation du local s'accompagne d'une dimension écologique et sociale, traduite par l'intérêt pour des formes d'agriculture alternatives (coopératives, entraide paysanne, 65,1%). L'autoproduction est également perçue comme un gage de qualité (45,1%), ce qui interroge sur les offres à développer dans les points de vente (graines, plants, conseils).

Information et accessibilité au cœur des attentes

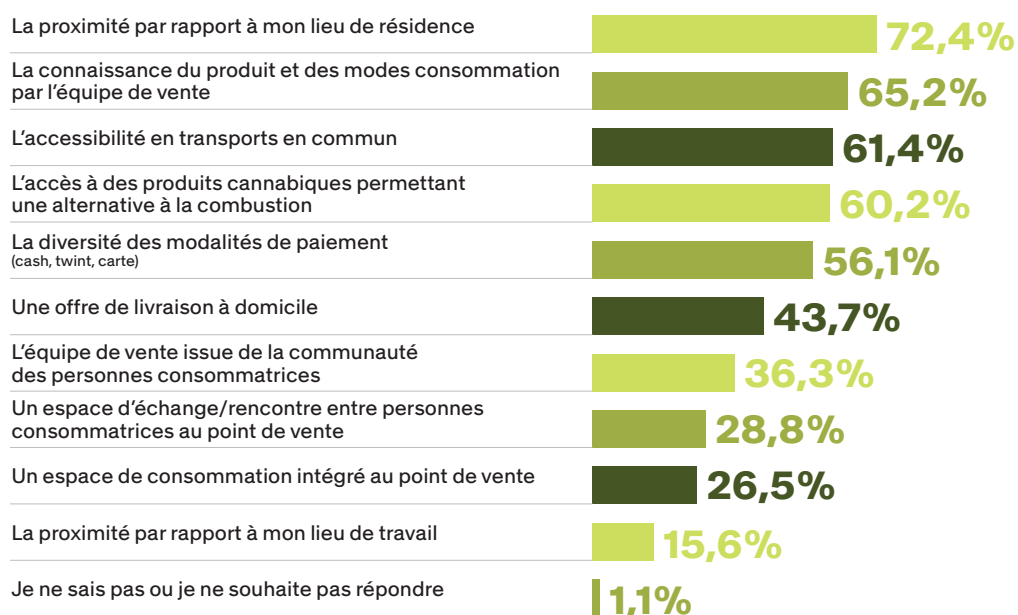
Quels éléments de la relation producteur-consommateur vous sembleraient les plus importants afin de garantir une production de qualité ?



L'information apparaît comme un levier essentiel pour garantir une offre de qualité. Les attentes prioritaires concernent la transparence sur la composition des produits (THC, terpènes, variétés), l'indication de leur origine et la possibilité de signaler un problème (effets inattendus, aspect ou dégradation). De plus, la qualité de l'information dépend aussi du point de vente et des connaissances de l'équipe de vente sur les produits.

L'accessibilité joue un rôle central pour les personnes participantes. Elle se manifeste par la proximité des points de vente au domicile, leur desserte en transports en commun, la variété des moyens de paiement et la possibilité de livraison. Elle concerne aussi le produit lui-même, notamment la disponibilité d'alternatives à la combustion, ainsi qu'une politique de prix abordable afin que le marché réglementé remplace efficacement le marché noir.

Concernant le point de vente où vous pourriez acheter les produits cannabiques, quelles sont vos principales attentes?



Un nouveau marché mais aussi de nouvelles relations sociales

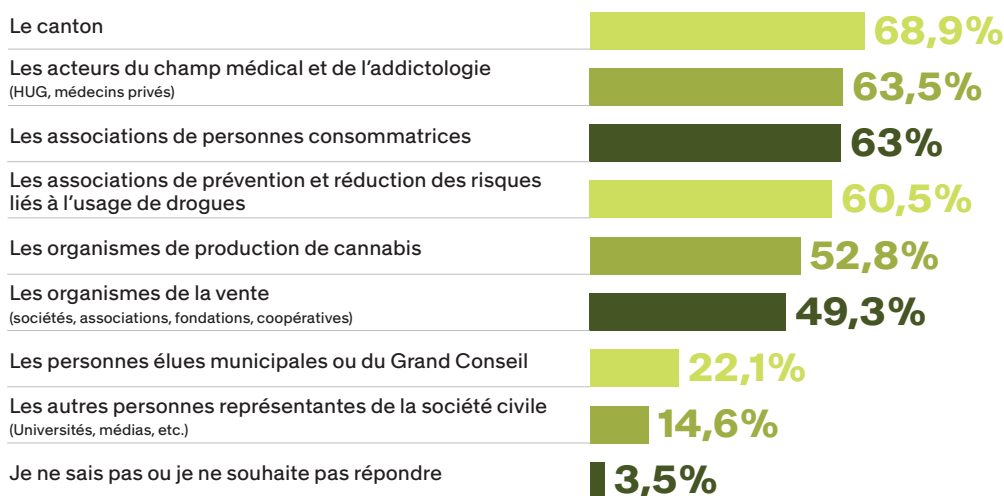
Les données recueillies montrent qu'une part significative, bien que minoritaire des personnes consommatrices de produits cannabiques, exprime une attente liée au développement de nouvelles formes de sociabilité. Du côté de la production, entre un quart et un tiers des personnes répondantes souhaitent établir un lien direct avec les personnes productrices (agriculture et

production) ou s'impliquer dans une coopérative agricole, ce qui reflète l'intérêt pour une agriculture de proximité. Du côté de la consommation, plus d'un quart aimerait que le point de vente intègre un espace d'échange et de convivialité, incluant la possibilité de consommer. Ces résultats mettent en évidence une dimension communautaire à prendre en compte.

La réglementation vue comme une gouvernance multi-acteurs

Selon vous, quels sont les acteurs devant jouer un rôle de décision et de pilotage dans la gestion d'une vente réglementée ?

(Par exemple : choix des producteurs et des opérateurs de vente, etc.)



La mise en œuvre de la réglementation au niveau local et cantonal devrait reposer sur une organisation multi-acteurs. Cette instance aurait pour rôle de gérer la vente réglementée et de décider notamment de la sélection des producteurs et des opérateurs de vente. Les autorités cantonales sont identifiées comme acteur principal, aux

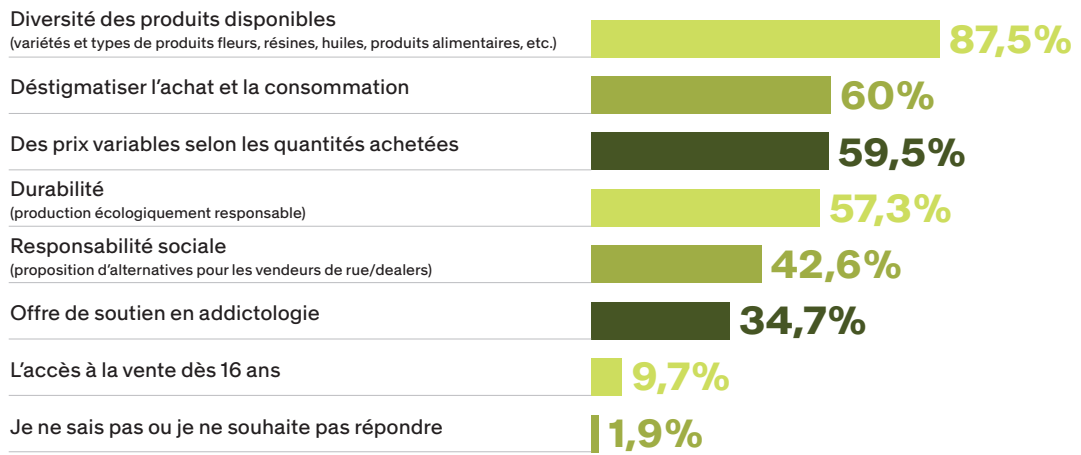
côtés des professionnels du champ médical et de l'addictologie, des représentants des consommateurs ainsi que des associations de prévention et de réduction des risques. Les organismes de production et de la vente pourraient également être intégrés à cette gouvernance locale.

Des consommateurs et consommatrices responsables

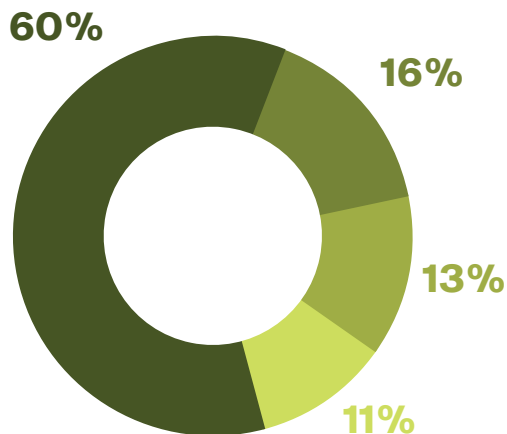
Un résultat important de cette consultation est la responsabilité sociale et environnementale qui anime les personnes répondantes. Cela se traduit à plusieurs niveaux. Le marché réglementé du cannabis devrait permettre de remplacer le marché noir en contribuant à la déstigmatisation de l'achat et de la consom-

mation, en étant écologiquement responsable et en offrant de véritables alternatives aux vendeurs de rue. Toutefois, la majorité des personnes répondantes se déclarent opposés à un accès dès 16 ans aux produits cannabiques dans ce cadre réglementé.

Afin que le marché réglementé se substitue au marché noir, selon vous, quelles sont les priorités à prendre en compte ?



Selon vous, quel modèle de gestion doit être privilégié afin de garantir la non-lucrativité ?



- Tiers secteur (économie sociale et solidaire, association, fondation à but non lucratif)
- Secteur privé lucratif
- Secteur public
- Je ne sais pas ou je ne souhaite pas répondre

La responsabilité sociale autour de la régulation du cannabis se traduit également dans les modalités d'une gestion non lucrative du marché. Le tiers secteur apparaît comme l'acteur le plus légitime cumulant 60% des réponses (23% pour les associations de prévention, 17% pour les structures de l'économie sociale et solidaire, 17% pour les associations des personnes consommatrices, et 3% pour les fondations), devant les services publics (13%), les entreprises commerciales classiques (12%) ou encore les pharmacies (4%).

Par ailleurs, une courte majorité personnes répondantes accepte l'idée d'une taxe étatique sur les ventes de cannabis, à condition qu'elle soit consacrée à la prévention et à la réduction des risques: 46% y sont favorables, 45% opposés et 9% indécis.

6 Perspectives de travail pour 2026

La poursuite de la troisième année de fonctionnement de la Cannabinothèque s'articulera autour de plusieurs axes complémentaires.

Au niveau du point de vente,

nous souhaitons enrichir l'offre en proposant de nouvelles variétés de cannabis. L'objectif est de tenter de répondre encore plus aux attentes des personnes participantes qui continuent à s'approvisionner sur les marchés illégaux, en leur offrant une diversité accrue dans le cadre légal.

Cela implique un ensemble de démarches coordonnées : sélection des variétés, demandes d'autorisation, respect des calendriers de plantation, suivi de la production en fonction des conditions météorologiques et des exigences de l'ordonnance encadrant les essais pilotes, ainsi que pour le magasin, la gestion des stocks et la présentation des produits cannabiques.

Les actions de prévention, de protection de la jeunesse et de la santé se poursuivront. Un accent particulier reste dans le renforcement des compétences de l'équipe de vente, tout en développant de nouveaux formats visant à susciter l'intérêt et l'engagement des personnes participantes.

Au niveau de l'étude scientifique,

en plus de la poursuite des objectifs de la recherche, plusieurs publications sont pré-

vues. Celles-ci s'appuieront notamment sur les données collectées durant les deux premières années.

Au niveau associatif,

les chantiers à venir sont importants. L'analyse des modèles de vente réglementée constituera une question principale à traiter pour l'association, parallèlement à une attention soutenue portée au processus politique au niveau fédéral. L'enjeu principal résidera dans le suivi approfondi des travaux des instances fédérales, à la lumière des résultats de la consultation publique relative à l'avant-projet de loi sur les produits cannabiques (LPCan), menée à l'automne 2025.

L'association ChanGE demeure convaincue de la nécessité de cet avant-projet de loi et s'engage activement pour soutenir son avancée dans le processus politique.

En collaboration avec les différents acteurs scientifiques, sociaux, économiques et politiques concernés, il sera essentiel de coordonner les actions de communication, de rendre visibles les résultats de notre essai pilote et de renforcer le plaidoyer en faveur de cet avant-projet de loi.

7 Références et liens utiles

- Avant-projet de la Loi sur les produits cannabiques (LPCan) bag.admin.ch/fr/nouvelle-loi-produits-cannabiques
- Communiqué de presse de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS-N parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sgk-n-2025-02-14.aspx?lang=1036
- Communiqué de presse du GREA grea.ch/actualites/legalisation-du-cannabis-la-suisse-prete-a-cultiver-son-succes/
- Ordonnance sur les essais pilotes au sens de la Loi sur les stupéfiants (OEPStup) du 31 mars 2021 fedlex.admin.ch/eli/cc/2021/217/fr
- Rapport de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national du 31.08.2023 parlament.ch/centers/kb/Documents/2020/Rapport_de_la_commission_CSSS-N_20.473_2023-08-31.pdf
- Cadre de référence sur la protection de la santé pour les essais pilotes infodrog.ch/files/content/cannabisregulierung/Protection-de-la-sante-jeunesse-prevention_Cadre-de-reference-pour-les-essais-pilotes-cannabis_Infodrog_2021.pdf
- Page de l'Office fédéral de la santé publique « Aperçu des essais pilotes autorisés » bag.admin.ch/fr/aperçu-des-essais-pilotes-autorises-sur-le-cannabis
- Analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisses, Première partie, 2023 à mi-2024, Céline Mavrot, Susanne Hadorn, Baptiste Novet, Université de Lausanne, Institut des sciences sociales - Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut für Nonprofit und Public Management 2024 bag.admin.ch/dam/fr/sd-web/KAUEgBL3n9NW/bericht-ergebnisse-pilotversuche-2024.pdf
- Page de l'Office fédéral de la santé publique « Premiers résultats des essais pilotes » bag.admin.ch/fr/premiers-resultats-des-essais-pilotes-sur-le-cannabis
- FEGPAC, Fédération pour la prévention alcool/cannabis – Carrefour addictionS carrefouraddictions.ch/cannabis
- Essai pilote lausannois, sous l'égide de l'association CANN-L cann-l.ch
- Addiction Suisse addictionsuisse.ch

8 Présentation des membres institutionnels et individuels

Membres institutionnels

M. Martin STAUB	Conseiller administratif Ville de Vernier Représentant communal
M. Florian KETTENACKER	Chef du service de la cohésion sociale Ville de Vernier Représentant communal
Mme Marie LEOCADIE	Cheffe du secteur prévention et promotion de la santé de l'Office cantonal de la santé (DSM) Représentante du canton de Genève
M. Christian WILHELM	Directeur FEGPAC

Membres individuels

Mme Ruth DREIFUSS	Présidente
M. Gabor FARKAS	Personne participante à l'essai pilote
Mme Malka GOUZER	Journaliste indépendante
M. Paolo MINITI	Personne participante à l'essai pilote
M. William RAPPARD	Avocat
Mme Ana ROCH	Conseillère municipale, Ville de Vernier et Députée au Grand Conseil Genève
Dr Mathieu ROUGEMONT	Médecin-généraliste
M. Jean-Félix SAVARY	Directeur de la Haute école de travail social de Genève HETS

Le Comité est constitué de

Mme Ruth Dreifuss, présidente
M. Martin Staub, secrétaire
M. Jean-Félix Savary, trésorier
Mme Ana Roch, membre individuel
M. Paolo Miniti, membre individuel
M. Christian Wilhelm, membre institutionnel

9 Remerciements

L'association ChanGE adresse ses sincères remerciements aux personnes et organismes suivants :

- Les membres institutionnels et les membres individuels de l'Association ChanGE;
- L'Office fédéral de la santé publique, Anne Lévy, Adrian Gschwend, Maya Ackermann, Karine Erni et David Klein-Hess;
- L'Etat de Genève;
- La République et canton de Genève pour le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie;
- La Loterie romande;
- Le Service du médecin cantonal, le Dr Alessandro Cassini à l'Office cantonal de la santé du Département de la santé et des mobilités (DSM);
- Le Service de prévention et de promotion de la santé, Marie Leocadie et Samia Brunner à l'Office cantonal de la santé du Département de la santé et des mobilités (DSM);
- La Ville de Vernier, le Conseil administratif, ses services communaux et Martin Staub; le secrétariat général, Nastassia Lecocq et Marie-Christine Hassler-Bezzoli; le Service de la cohésion sociale, Florian Kettenacker; le Pôle prestations David Gerber et Serge Koller et le Service guichet prestations SGP;
- L'équipe de recherche, le Prof. Daniele Zullino, le Prof. Sandro Cattacin, Maëlle Dreifuss, Tamara Corino, Laura Toso, Nathan Cina, Sofia Vignola et Sheila Magalhaes; Le Service d'addictologie des HUG et l'Institut de recherches sociologiques du Département de sociologie de l'UNIGE;
- La société Kahna Queen, Cédric Jacquemoud et Vincent Ferrazzini;
- L'équipe de vente, Luca Chirichiello, Alexandre Medioni et Claire Vincent;
- Les producteurs et la société pour la fourniture des produits cannabiques;
- La FEGPAC, Christian Wilhelm, Frank Struyve et le CIPRET, Evelyne Lazlo et Lauriane Wenig (Carrefour addictionS);
- Nathalie Deslauriers, infirmière au Service d'addictologie des HUG;
- Aline Rigaux Beau pour les sessions de formation continue de l'équipe de vente;
- Le Groupe des consommateurs et consommatrices, représentés par Paolo Miniti et Gabor Farkas;
- La société CannaVIGIA, Philipp Hagenbach et Pia Meyer;
- La police cantonale genevoise et sa cheffe, la Commandante Monica Bonfanti, le Lieutenant-colonel Luc Broch, le Major Richard Boldrini, le Capitaine Michel Gex, la Major Karin Ducommun et le premier-lieutenant Patrick Egger;
- La police municipale de la Ville de Vernier et M. Romain Godet, chef de service;
- Le Ministère public;
- Nos partenaires lausannois, le dispositif addictions de la Ville de Lausanne, Salomé Donzallaz, Addiction Suisse, Frank Zobel, Jonathan Chavanne, Robin Udrisard, l'association CANN-L, Julia Laureau et l'équipe de vente;
- L'essai pilote SCRIPTE, Reto Auer et Lena Swicker;
- La Haute école de travail social de Genève, sa direction, son secrétariat et son service de location de salle;
- Le groupe de travail interurbain sur le cannabis, sa présidente Régine Steinauer et Katia de Sousa;
- Le groupe d'accompagnement pp cannabis et Michael Anderegg;
- Le GREA, la plateforme cannabis, Maxime Mellina et le secrétariat-général;
- Le Cabinet fontanetassociés, Maître Steve Alder
- Marc Aymon, graphiste;
- Itopie informatique Xavier Veillard et Natascha Michel;
- La Fiduciaire SLC, Caroline Saturno, Julien Martin et Guillaume Saturno;
- GPA société de sécurité et Patrice Moll;
- L'Hospice général, Chantal Annoni ainsi que le Comptoir immobilier SA, l'Office de poste de Châtelaine.

Avec le soutien de :



VERNIER 
Une Ville pas Commune

10 Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint



9, Rte des Jeunes
1227 Les Acacias
Tél. 022 949 06 20
CHE-102.574.732 TVA

Case postale 1705
1211 Genève 26
gerficom@comtesas.ch
www.cplusg.ch

Association ChanGE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES

Exercice 2025

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au comité de l'Association
ChanGE, Vernier

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association ChanGE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois suisses, aux règlements, aux directives de l'Etat de Genève, aux Swiss GAAP RPC, notamment RPC21, ainsi qu'aux statuts.

Les comptes annuels présentent au compte de résultat un déficit de CHF 22'804.75 et une fortune nette négative au bilan de CHF 83'040.97. Le budget 2026 ne présente pas une situation qui permettra de couvrir le déficit de l'association, mais celui-ci est dépendant du résultat de la recherche de fonds qui sera entreprise en 2026, et pour laquelle le comité reste confiant.

Nous attirons toutefois l'attention sur le risque d'insolvabilité de l'association et vous renvoyons aux dispositions de l'article 77 CC.

Comtesas + Gerficom SA


Fabrice Gouthière
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 17 avril 2026
FG/as/5 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 427'533.47, compte de résultat, tableau flux trésorerie,
tableau variation des fonds, annexes)

11 Bilan au 31 décembre 2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Actifs Circulants		
Caisse	0,00	0,00
Postfinance (association)	144'391,27	166'051,73
Postfinance (magasin)	197'853,60	157'005,92
Liquidités	342'244,87	323'057,65
Créances	0,00	0,00
Stock	36'697,12	34'261,45
Charges payées d'avance	15'695,53	11'416,20
Produits à recevoir	61,40	986,30
Comptes de régularisation actif	15'756,93	12'402,50
Total Actifs Circulants	394'698,92	369'721,60
Actifs Immobilisés		
Agencement des locaux	21'239,85	24'871,20
Equipement	4'528,10	6'085,35
Immobilisations corporelles	25'767,95	30'956,55
Garantie loyer	7'066,60	7'064,20
Immobilisations financières	7'066,60	7'064,20
Total Actifs Immobilisés	32'834,55	38'020,75
Total de l'actif	427'533,47	407'742,35

	2025	2024
	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	2'781,64	27'949,68
Autres dettes	2'781,64	27'949,68
Provisions	329'000,00	4'000,00
Salaires à payer	1,10	0,00
AVS à payer	252,55	0,00
LPP à payer	0,00	4'636,75
Charges à payer	95'258,19	2'799,31
TVA à payer	11'927,30	949,85
Comptes de régularisation passif	107'439,14	8'385,91

Capitaux étrangers à long terme

Subvention non dépensée à restituer	5'798,00	13'456,15
Total Capitaux Étrangers	445'018,78	53'791,74

Capital des Fonds

Fonds privé	37'405,35	377'943,67
Fonds drogues	0,00	0,00
Fonds d'investissement	28'150,31	36'243,16
Total Capital Des Fonds	65'555,66	414'186,83

Capitaux Propres

Résultats reportés	-60'236,22	-39'727,76
Résultat de l'exercice [Bénéfice +/- Perte]	-22'804,75	-20'508,46
Total Capitaux Propres	-83'040,97	-60'236,22

Total du passif	427'533,47	407'742,35
------------------------	-------------------	-------------------



12 Compte de résultat 2025

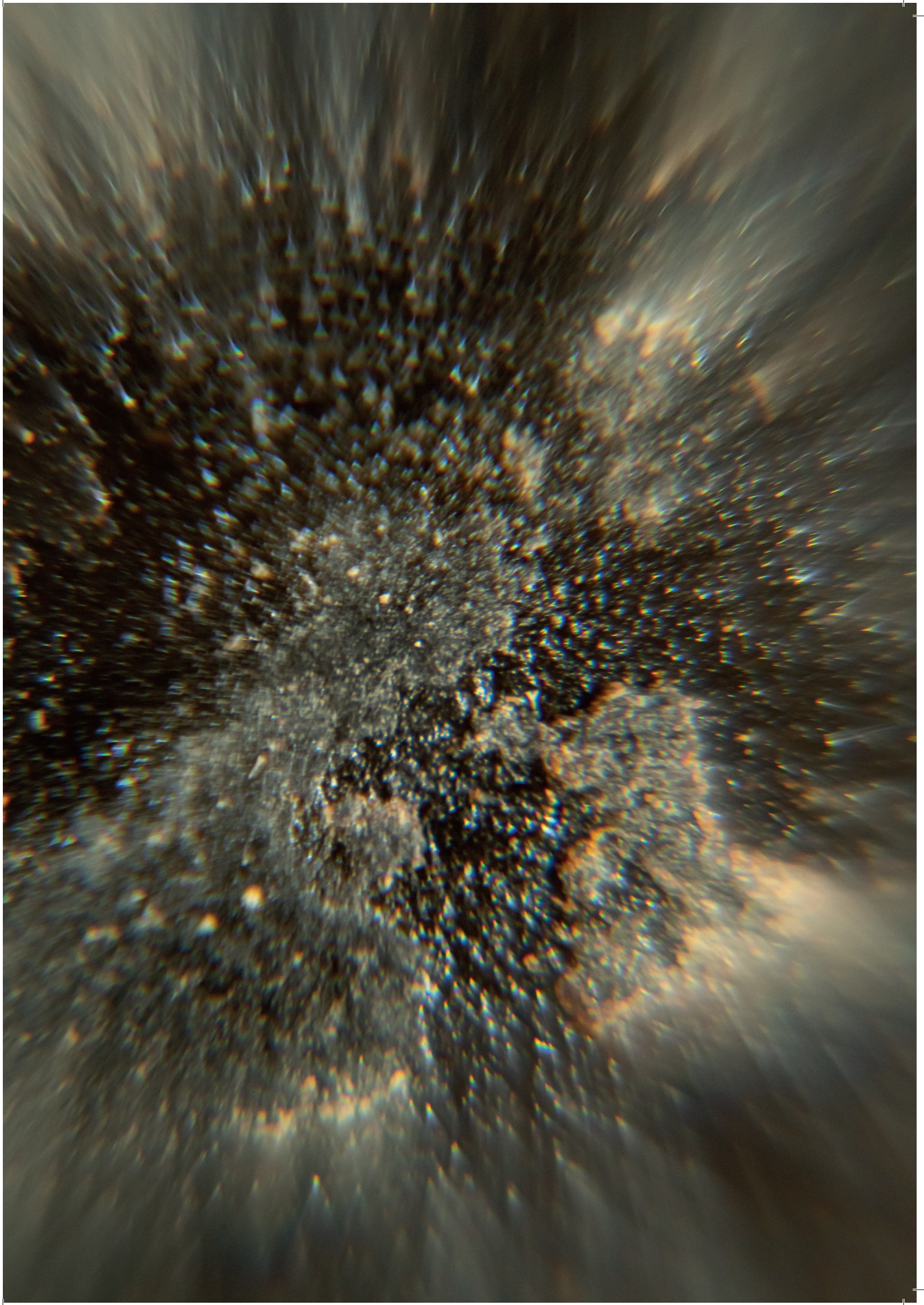
	2025	Budget	2024
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Etat de Genève (Fonds Drogues DGS)	47'850,00		25'000,00
Ville de Vernier (Portage communal)	0,00		0,00
Fonds collectivités publiques	47'850,00	47'850,00	25'000,00
Cotisations et dons	4'000,00		4'100,00
Dons et cotisations	4'000,00	4'600,00	4'100,00
CDA Ventes (autofinancement)	1'558'638,16		922'181,40
Chiffre d'affaire autres	0,00		0,00
Produits d'exploitation	1'558'638,16	1'460'000,00	922'181,40
Produits Fonds privés affectés	0,00		600'000,00
Produits affectés au capital des fonds	0,00		600'000,00
Total des produits	1'610'488,16	1'512'450,00	1'551'281,40

Charges	2025	Budget	2024
	CHF	CHF	CHF
Salaires	109'985,40		108'360,00
Charges sociales	24'407,25		26'348,35
Frais de personnel	3'008,75		3'903,05
Charges de personnel	137'401,40	141'000,00	138'611,40
Loyer	15'206,15		15'300,00
Services Industriels	437,06		343,40
Entretien et aménagement	300,00		5'739,34
Assurances	8'106,70		4'139,40
LORO Entretien et aménagement	0,00		71,00
Charges des locaux	24'049,91	29'400,00	25'593,14
Frais de bureau	1'278,36		2'463,60
Frais informatiques	5'016,35		2'681,50
Communication, publicité et rapport d'activité	2'559,22		2'212,20
Téléphones	486,25		767,06
Honoraires comptabilité et révision	7'710,00		6'765,35
Honoraires juridiques	2'458,35		1'241,00
Honoraires mandats externes	16'235,35		0,00
Matériel de formation	0,00		16,30
Frais de graphisme (MA)	4'870,00		0,00
Frais de déplacement	1'375,87		1'529,35
Téléphones (point de vente)	1'429,15		1'088,38
Frais comité et événement	636,25		776,90
Achats divers matériel (point de vente)	1'515,15		4'698,47
Réunions diverses	177,55		179,55
Divers informatique (point de vente)	1'282,00		1'025,00
TVA	-0,18		-0,15
Charges administratives	47'029,67	40'000,00	25'444,51
Partie HUG de l'étude	71'500,00		247'484,25
Partie UNIGE de l'étude	109'000,00		97'000,00
Charges étude scientifique	180'500,00	194'000,00	344'484,25
Marchandises et transport (PX)	776'567,93		484'557,68
Matériel annexe aux marchandises (FT)	33'917,60		0,00
Charges de production et fourniture	810'485,53	660'000,00	484'557,68
Gestion Cannabinothèque (KQ)	401'303,45		413'060,06
Commissions cartes crédit	17'411,97		14'330,88
Charges exploitation Cannabinothèque	418'715,42	436'500,00	427'390,94
Permanence socio infirmière	14'000,00		10'000,00
Démarches participatives	0,00		0,00
Fonds de prévention (autres actions)	2'137,95		6'056,95
Prestations de tiers	11'500,00		3'000,00
Charges prévention, protection jeunesse et santé	27'637,95	47'850,00	19'056,95
Dotation aux amort. (locaux)	3'631,35		3'631,35
Dotation aux amort. (équipement)	1'557,25		1'557,25
Amortissements	5'188,60	8'000,00	5'188,60
Total des charges	1'651'008,48	1'556'750,00	1'470'327,47

	2025 CHF	Budget CHF	2024 CHF
Résultat d'exploitation			
Report total des produits	1'610'488,16	1'512'450,00	1'551'281,40
Report total des charges	1'651'008,48	1'556'750,00	1'470'327,47
Résultat d'exploitation	-40'520,32	-44'300,00	80'953,93

Résultat de l'exercice

Produits financiers	2,40		14,20
Charges financières	120,00		120,10
Résultats financiers	-117,60	0,00	-105,90
Produits extraordinaires	0,00		2'550,00
Charges extraordinaires	325'000,00		2'550,00
Résultats hors exploitation/ exceptionnel/d'exercice antérieur	-325'000,00	0,00	0,00
Résultat intermédiaire	-365'637,92	-44'300,00	80'848,03
Dissolution +/- Attribution Fonds privé	340'538,32	373'113,00	-115'666,34
Dissolution +/- Attribution Fonds drogues	0,00		0,00
Dissolution +/- Attribution Fonds d'investissement	8'092,85	5'287,00	5'259,60
Variation du capital des Fonds	348'631,17	378'400,00	-110'406,74
Résultat de l'exercice avant répartition	-17'006,75	334'100,00	-29'558,71
Variation subvention non dépensée à restituer	5'798,00	0,00	-9'050,25
Résultat de l'exercice [bénéfice +/- perte]	-22'804,75	334'100,00	-20'508,46



13 Contacts

Martine Baudin

Coordinatrice de l'essai pilote
martine.baudin@changegeve.ch

Cédric Jacquemoud

Manager responsable du point de vente
cedric.jacquemoud@changegeneve.ch

Nathalie Deslauriers

Infirmière HUG menant la consultation
socio infirmière
nathalie.deslauriers@hug.ch

Équipe scientifique

Professeur Sandro Cattacin

Promoteur
Institut de recherches sociologiques (IRS)
Université de Genève
sandro.cattacin@unige.ch

Professeur Daniele Zullino

Investigateur principal
Service d'addictologie
Hôpitaux Universitaire de Genève
daniele.zullino@hug.ch

Maëlle Dreifuss

maelle.dreifuss@hug.ch

Nathan Cina

nathan.cina@hug.ch

Nicolas Charpentier

nicolas.charpentier@unige.ch

Rédaction pour le présent rapport d'activités

Martine Baudin

Coordinatrice de l'essai pilote

Nathalie Deslauriers

Infirmière HUG menant la consultation
socio infirmière

Claire Vincent, Luca Chirichiello et Alexandre Medioni

Equipe de vente

Paolo Miniti

Membre individuel et membre du Comité

Maëlle Dreifuss, Nathan Cina et Nicolas Charpentier

Équipe scientifique

Marine Thanh-Mây Dang

Graphisme

Aloïs Rigotti

Photographies

©Association ChanGE 2026

Reproduction autorisée
avec mention de la source





**Rapport d'activités
2025**

La Cannabinothèque
Chemin De-Maisonneuve 5
1219 Vernier

Association ChanGE
c/o Mairie de Vernier
Rue du Village 9
1214 Vernier
contact@changegeneve.ch